



L'INFO DU GIE

1



DÉCEMBRE
2020

Edito

Bonjour à tous,

Je profite de cette première lettre d'information du GIE pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021 qui, je l'espère, sera placée sous de meilleurs auspices ! L'équipe du GIE se joint à moi pour formuler ces vœux.

Au cours de mon mandat, je souhaite réaffirmer le rôle essentiel du GIE au service de l'élevage régional et rappeler qu'il regroupe l'ensemble des composantes régionales de l'élevage. Son rôle d'appui technique et de pilotage des orientations fixées dans le cadre du Comité d'Orientations Régionales de l'Élevage est primordial et doit être renforcé. Toute l'équipe du GIE est au service de chacun d'entre vous (9 personnes pour 5 ETP).

2021 sera certainement une année décisive avec la mise en place du contrat de filière, l'écriture du nouveau PDR et les opportunités à saisir au niveau du plan de relance. Le GIE sera à vos côtés.

Cette lettre d'information est donc pour vous, je vous en souhaite une bonne lecture !

Jacques MOLIERES,
Président du GIE Elevage Occitanie



PORTRAIT EXPRESS

Exploitant 130 ha en GAEC avec trois associés
Producteur de canards gras et bovins viande
Sur la commune de Montbazens (12)

Maire de sa commune,
Président de la communauté de commune
Plateau de Montbazens,
Président de la Chambre d'Agriculture de
l'Aveyron,
Vice-Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture d'Occitanie.

Président du GIE élevage depuis le 8 juillet
2019, à la suite de François TOULIS



Un nouveau président pour la section Bovins Lait

La section Bovins Lait du GIE, réunie le 6 novembre 2020, a élu son nouveau président. Monsieur Jean-Luc LEBRETON, éleveur en Ariège, succède donc à Monsieur Ludovic MARLOT.

Monsieur Cyril BOUSQUET, éleveur dans le Tarn, secondera M. LEBRETON.

L'équipe du GIE remercie M. Ludovic MARLOT pour son implication au sein du GIE et souhaite la bienvenue à MM. LEBRETON et BOUSQUET.



Le prêt Fonds d'Avance Cheptel allongé pour les JA

Initialement prévu sur une durée de 7 ans dont 2 ans de différé, la durée du prêt FAC a été prolongée pour les JA. Il est désormais possible, mais non obligatoire, d'étaler le prêt sur 10 ans, dont toujours 2 ans de différé.

Les JA qui souhaitent bénéficier de cette nouvelle modalité doivent utiliser les nouveaux formulaires prévus à cet effet.

N'hésitez pas à les demander [ICI](#) !

La [plaquette de présentation](#) du Fonds reprend les différentes modalités selon les filières.

Pour rappel, le Fonds d'Avance Cheptel est un prêt pour le financement d'animaux dans le cheptel souche, sur toutes les filières et tout le territoire d'ex-Midi-Pyrénées hors le Lot.



Le Contrat de Filières Animales Occitanie 2027, sous l'impulsion de la Région Occitanie

Depuis fin 2019, l'équipe du GIE est mobilisée aux côtés de la Région et de l'Etat pour mener une réflexion sur le scénario idéal pour l'élevage en Occitanie en 2027 et sur les leviers pour atteindre cet objectif.

Les professionnels réunis lors du COREL en février 2020 ont défini les orientations pour un élevage « bien dans sa société », durable, collaboratif, vitalisant les territoires.



Le COREL d'octobre 2020 a validé les 4 axes de travail suivants :

- Améliorer le revenu des éleveurs et mieux valoriser les productions locales de manière équitable,
- Assurer la transition vers un élevage durable et respectueux du bien-être animal,
- Renforcer la diversité et la complémentarité des systèmes et territoires,
- Renouveler les générations d'éleveurs et améliorer la viabilité des exploitations.

La rédaction des fiches-action est en cours de finalisation avec le Conseil Régional et la DRAAF, après intégration des modifications et propositions des structures ayant participé à la réflexion.

Les ingénieurs du GIE ont également travaillé par filière, lors des sections du GIE, afin de faire remonter les actions urgentes à mettre en œuvre dès 2021, dans le cadre du Plan de Relance et les actions à plus long terme à prévoir notamment dans le PDR.

Le Contrat de Filières Animales Occitanie fera l'objet d'un accord entre la DRAAF, La Région Occitanie, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, La Coopération Agricole et le GIE Elevage Occitanie, avant une présentation en COREL au premier trimestre 2021.

Pour en savoir plus : [l'équipe du GIE](#).

Filière équine : aide exceptionnelle de la Région Occitanie

Sollicitée par la Section Equine du GIE, la Région Occitanie a voté une enveloppe exceptionnelle de 92 000 € sur une « Aide Alimentation – Covid » à destination des exploitants agricoles de la filière.

Cette aide comprenait 2 volets :

- Le premier, pour soutenir les exploitations agricoles qui développent des activités d'accueil à la ferme, de type « Fermes équestres » et qui n'ont pas pu bénéficier du fonds national sur l'alimentation. Etaient plus particulièrement ciblées, les fermes adhérentes à des réseaux reconnus tel que Bienvenue à la Ferme, Fédération Nationale Anes de Randonnées, Accueil Paysan.
- Le second, pour soutenir les éleveurs qui ont vu leurs ventes de jeunes équidés « bloquées » pendant le confinement. Etaient ciblées, les exploitations agricoles adhérentes à une Association d'éleveurs ou à une Association Nationale de Race et détenant des équidés destinés à la vente âgés de 2 à 5 ans (avec une priorité sur les 3 ans).

Le montant de l'aide était de 120€/équidé éligible avec un minimum de 3 équidés éligibles. Les reproducteurs, équidés en pension, équidés n'entrant pas dans les tranches d'âge d'éligibilité pour le volet 2 n'étaient pas primables.

Le GIE a tout d'abord assuré la communication de cette intervention sur le site de la Chambre Régionale d'agriculture et sur les sites des Chambres Départementales, au travers des Associations d'éleveurs, des Associations de race...

Puis, à la demande de la Région Occitanie, le GIE a également assuré une pré-instruction comprenant la réception des dossiers, une relance pour les dossiers incomplets et enfin la transmission de l'ensemble des demandes pour l'instruction finale en Région et les mises en paiement.

Un nombre important de dossiers ont été réceptionnés par le GIE, nombre d'entre eux étaient incomplets (attestations ou documents de la demande absents...) ou inéligibles (demandeur ne répondant pas au statut d'agriculteur à titre principal, nombre d'équidés éligibles inférieur à 3, incohérence demandeur/propriété de l'équidé...).

La demande globale est largement supérieure à l'enveloppe, les priorités et les mises en paiement des dossiers retenus devraient être validées en Commission Permanente de décembre par le Conseil Régional.

QUELQUES CHIFFRES

Volet 1 :

43 dossiers réceptionnés
27 dossiers complets
440 Equidés

Volet 2 :

223 dossiers réceptionnés
158 dossiers complets
1 111 Equidés (2-4 ans, priorités 1 et 2)

Pour en savoir plus : [Nathalie BAILLS](#)

Grippe aviaire : point sur la situation au 14 décembre 2020

Après plusieurs cas en Europe ces dernières semaines, plusieurs foyers d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) ont été détectés en France, dans deux animaleries en Haute-Corse (16/11/20) et dans les Yvelines (19/11/20), dans trois élevages dans les Landes (05/12/20, 09/12/20, 13/12/20) et quatre oiseaux au sein de la faune sauvage début décembre. Il s'agit de virus H5N8 hautement Pathogène mais non transmissible à l'Homme. Les exploitations où des cas ont été détectés ont fait l'objet d'euthanasie des animaux. Dans les zones de protection (3 kms autour du foyer) et les zones de surveillance (10 kms), les mouvements de volailles sont interdits et des mesures sanitaires strictes doivent être observées.

Le retour du virus de la grippe aviaire, a entraîné la parution dès le 17 novembre d'un arrêté qui a placé l'ensemble du territoire français en alerte maximum afin de limiter la propagation du virus et éviter au maximum qu'il n'atteigne les filières avicoles professionnelles. Ce seuil d'alerte implique le renforcement des mesures de biosécurité pour éviter une épizootie telle que celles de 2016 et 2017, qui avaient entraîné deux crises économiques majeures.

Depuis ce 17 novembre, les quelques 1500 éleveurs de canards gras et oies d'Occitanie, ainsi que les 1200 producteurs de poulets, dindes et autres volailles festives telles que les chapons doivent donc confiner leurs bêtes, les protéger avec un filet, ou réduire la taille des parcours lorsque ce n'est pas possible notamment pour des raisons de bien-être des volailles (volailles déjà sorties, chapons âgés, pintades...).

La filière est mieux préparée pour réagir au plus vite en cas de nécessité. Des mesures de biosécurité ont notamment été mises en œuvre pour renforcer la sécurité sanitaire des élevages. Elle a également déployé la Base de Données Avicole (BDAvicole) pour localiser en temps réel tous les lots d'animaux en place. À tout moment, en cas d'alerte par les autorités sanitaires, cet outil cartographique donne la possibilité de bloquer leurs déplacements pour stopper la propagation de l'influenza aviaire.

Retrouvez les mesures de biosécurité sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation [ICI](#).

Pour en savoir plus : [Christine JOURDAIN](#)

Journée MILQ

La journée MILQ est un événement annuel qui rassemble les techniciens réalisant des PQI, issus des entreprises laitières du Sud-Ouest (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). Cette année, l'événement a eu lieu en visioconférence, et a rassemblé près d'une quarantaine de participants. Les présentations étaient les suivantes :

- Présentation du CNIEL et de la démarche France Terre de Lait, par Caroline LEPOULTIER (CNIEL),
- Travaux autour du bien-être animal, par Nadine BALLOT (CNIEL)
- Présentation de la plateforme Déclic Travail, par Héloïse SELLIER (CNIEL)
- Diagnostic de troupeau des mammites : place des analyses bactériologiques, par Dominique BERGONIER (ENVT).

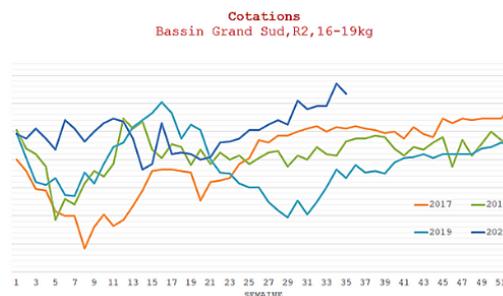


La prochaine journée MILQ se déroulera normalement sur une exploitation, et comportera une matinée de présentations en salle, suivies d'une série d'ateliers autour de la qualité du lait.

Pour en savoir plus : [Carla GAVA](#)

La construction d'observatoires sur les filières Bovin Viande et Ovin Viande

Depuis début septembre, nous avons accueilli une stagiaire AgroParisTech au GIE, Léonie CHABAUD, dont la mission est de réaliser des observatoires régionaux sur les filières Bovin Viande et Ovin Viande. En effet, les deux sections avaient exprimées à plusieurs reprises, le besoin de bénéficier d'observatoires afin de suivre des indicateurs spécifiques pour une meilleure connaissance de leurs filières.



Présentés et travaillés lors des différents Groupes Techniques (GT) et Sections des deux filières, ces observatoires traiteront à la fois, selon les filières, de données sur l'amont (exploitations, cheptels, production, données de reproduction), sur l'aval (ventes et abattages), sur le sanitaire, sur les importations et exportations et sur les filières SIQO (dont bio). Ils seront mis à disposition des adhérents du GIE pour leur propre utilisation. Ces réunions ont également permis à Léonie de définir les indicateurs les plus pertinents et de faire un point régulier sur l'état d'avancement du projet. Pour la filière Bovin Viande, deux types de publications sont prévus : des publications mensuelles pour permettre d'effectuer un prévisionnel des sorties et une publication annuelle dressant un panorama complet de la filière à l'échelle régionale. L'observatoire Ovin Viande, quant à lui, sera présenté annuellement lors de différentes réunions et permettra de revenir sur les chiffres clés et l'état de la filière ovine d'Occitanie.

La construction de ces observatoires est menée en collaboration avec les différents organismes régionaux détenteurs de données, et les échanges sont conventionnés. Certaines données n'étant pas disponibles à l'échelle régionale, Léonie a sollicité les techniciens pour répondre à quelques enquêtes. L'ensemble des données récoltées sont anonymées, agglomérées et respectent le secret statistique.

A ce jour, Léonie a présenté son travail en GT de la filière ovine début décembre, et espère pouvoir diffuser une première publication mensuelle pour la filière bovine.

Son stage au sein du GIE se finissant le 18 décembre, Léonie continue ses projets professionnels par un stage sur la filière caprine au sein de l'IDELE dès janvier. Son implication et sa constance dans ces deux projets, ainsi que sa bonne humeur, ont été largement appréciées, et nous la remercions !

Nous lui souhaitons une très belle suite professionnelle !

Pour en savoir plus : [Claire SABY](#) (BV) et [Sophie HUBY](#) (OV)

ENQUÊTES BIO / SIQO /
TECHNICIENS



Il nous manque encore
beaucoup de données !

Pensez à retourner l'enquête à
Léonie et à la solliciter pour
toute question.

Merci par avance pour votre
aide précieuse !

Polyculture-Elevage : le nouveau RMT SPICEE !

Au début de l'année 2020, le RMT SPICEE (Structurer et Produire l'Innovation dans des systèmes ayant des Cultures et de l'Elevage – Ensemble) a pris la suite du RMT SPyCE. Ce nouveau RMT se base sur un partenariat historique qui s'est consolidé entre 2014 et 2019, ainsi que sur de nouveaux partenaires intéressés par les travaux du RMT SPyCE.



Ce nouveau réseau a tenu son séminaire de lancement les 1er et 2 octobre en visioconférence et a rassemblé plus d'une centaine de personnes au total.

Vous pouvez retrouver les informations relatives au RMT, ainsi que toutes les présentations du séminaire en cliquant [ICI](#) !

Pour en savoir plus : [Carla GAVA](#)

Quelques dates

Groupe technique Ovins Viande : 8 octobre 2020
Section Ovins lait : 27 octobre 2020
Section Bovins Viande : 27 octobre 2020
Section Avicoles : 30 octobre 2020
Section Ovin Viande : 4 novembre 2020
Section Bovins lait : 6 novembre 2020
Section Porcine : 9 novembre 2020
CA du GIE : 13 novembre 2020
Groupe de travail filières avicoles : 17 novembre 2020
Section Caprine : 27 novembre 2020
Groupe technique Ovins Viande : 7 décembre 2020
Section Equine : 17 décembre



Et prochainement :

COREL & Contrat de Filières Animales Occitanie : 1er trimestre 2021